

**Comptabilité - Exercice 1990 - Transferts de crédits**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur :** Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les transferts intervenus en recettes d'investissement ainsi qu'en recettes et en dépenses de fonctionnement depuis le 5 décembre 1990 jusqu'au 26 décembre 1990 inclus.

Ces opérations qui sont sans incidence sur la masse des dotations budgétaires de la commune, sont regroupées dans les tableaux ci-après :

### Section d'investissement - Transferts de crédits réalisés

<b>Montant</b>	<b>Imputation initiale</b>	<b>Libellés</b>	<b>Imputation nouvelle</b>	<b>Libellés</b>
40 000 000 (1)	16 20200	<b>BUDGET PRINCIPAL - RECHETTES</b> Financement globalisé de la section d'investissement - Emprunts et dettes à long ou moyen terme - Finances	927	1622 20200 Financement globalisé de la section d'investissement - Crédit Local de France - Emprunts groupés - Finances

(1) Programme d'emprunt globalisé 1989 et 1990 prévu au budget - Mise à jour de l'imputation budgétaire site à signature d'un contrat de prêt.

### Section de fonctionnement - Transferts de crédits réalisés

<b>Montant</b>	<b>Imputation initiale</b>	<b>Libellés</b>	<b>Imputation nouvelle</b>	<b>Libellés</b>
24 357 932	6 6340 30900	<b>BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES</b> Ensembles immobiliers et mobiliers - Frais communs - Électricité - Électricité	936	5 6340 30900 Voie communale - Éclairage de la voirie communale - Électricité - Électricité
80 593 932	6 6344 30900	Ensembles immobiliers et mobiliers - Frais communs - Chauffage - Électricité	936	5 6340 30900 Voie communale - Éclairage de la voirie communale - Électricité - Électricité
3 940 934	20 667 00200	Administration Générale - Maire, Municipalité - Frais de mission du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Délégués - Cabinet du Maire - Relations Publiques	940	31 611 00200 Relations Publiques - Fêtes publiques et cérémonies - Réunionnéation du personnel non titulaire - Cabinet du Maire - Relations Publiques
363 934	20 667 00200	Administration Générale - Maire, Municipalité - Frais de mission du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Délégués - Cabinet du Maire - Relations Publiques	940	31 660 00200 Relations Publiques - Fêtes publiques et cérémonies - Fêtes et cérémonies - Cabinet du Maire - Relations Publiques
1 972 934	20 667 00200	Administration Générale - Maire, Municipalité - Frais de mission du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Délégués - Cabinet du Maire - Relations Publiques	940	31 6183 00200 Relations Publiques - Fêtes publiques et cérémonies - Cotisations patronales pour Sécurité Sociale - Cabinet du Maire - Relations Publiques

**Section de fonctionnement - Transferts de crédits réalisés**

<b>Montant</b>	<b>Imputation initiale</b>	<b>Libellés</b>	<b>Imputation nouvelle</b>	<b>Libellés</b>
<b>BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES</b>				
102 934	20 667 00200	Administration Générale - Maire, Municipalité - Frais de mission du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Délégués - Cabinet du Maire - Relations Publiques	940	31 6188 00200
201 934	20 667 00200	Administration Générale - Maire, Municipalité - Frais de mission du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Délégués - Cabinet du Maire - Relations Publiques	940	31 61890 00200
4 300 936	20 602 20400	Voirie communale - Frais communs - Habillement - Ressources Humaines	934	21 602 20400
4 000 943	62 649 20400	Enseignement - École des Beaux-Arts - Objecteurs de conscience - Frais remboursables - Ressources Humaines	945	90 649 20400
575 945	22 6643 45020	Sports et Beaux-Arts - Bibliothèques - Téléphone - Bibliothèque Municipale	943	62 6643 49000
2 770 945	23 631 33000	Sports et Beaux-Arts - Musées - Entretien et réparation à l'entreprise - Bâtiment	932	00 609 33000
<b>BUDGET PRINCIPAL - RECETTES</b>				
500 970	799 89114 20200	Charges et produits non affectés - Autres produits exceptionnels - Indemnités de sinistres causées par des tiers - Finances	932	05 799 89114 32000

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, approuve les transferts qui lui sont proposés.